



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES (RC)

Référence : N°26- 386 /ABPC/MISP/DRC/DAF/SRH/SA

Date d'ouverture : lundi 13 avril 2026

Date de clôture : vendredi 17 avril 2026

Structure : Agence Béninoise de Protection civile (ABPC)

Type de contrat : CDD

Secteur : Protection civile / Gestion des catastrophes

Superviseur hiérarchique : C/DRC

Lieu d'affectation : Cotonou - Bénin

Informations générales :

Le Bénin est exposé à une diversité de risques et de catastrophes d'origines naturelle et anthropique, notamment les inondations, les incendies, les accidents industriels, les effondrements d'infrastructures ainsi que les crises humanitaires. Ces événements engendrent des impacts significatifs sur les populations, les infrastructures, l'environnement et le tissu économique national, compromettant ainsi les efforts de développement durable.

Dans ce contexte, la réduction des risques de catastrophes et le renforcement de la résilience des communautés s'imposent comme des priorités stratégiques pour l'État. Une gestion efficace des risques repose sur une approche intégrée et multisectorielle, articulée autour d'actions coordonnées de prévention, de préparation, de mise en place de systèmes d'alerte précoce, de réponse aux urgences et de relèvement post-catastrophe.

À cet effet, l'Agence Béninoise de Protection Civile (ABPC) a été créée pour concevoir et mettre en œuvre la politique et les stratégies gouvernementales en matière de protection civile et de gestion des risques et catastrophes, ainsi que la coordination des programmes et interventions liés à la prévention et à la gestion des catastrophes sur l'ensemble du territoire national.

Dans le cadre du renforcement de son dispositif technique et opérationnel, l'Agence envisage le recrutement d'un Expert en Gestion des Risques et Catastrophes, chargé d'appuyer la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des stratégies et programmes de réduction des risques et de gestion des catastrophes.

Missions :

Sous l'autorité du Chef du Département des Risques et Catastrophes, l'Expert en Gestion des Risques et Catastrophes est chargé de contribuer à la conception, à la planification, à la mise en œuvre ainsi qu'au suivi-évaluation des politiques, stratégies et programmes relatifs à la prévention, à la préparation et à la réponse aux catastrophes.

À ce titre, il participe à l'identification et à l'analyse des risques, à l'élaboration d'outils d'aide à la décision, ainsi qu'au renforcement des capacités institutionnelles et communautaires en matière de gestion des risques et des catastrophes, en vue d'améliorer la résilience des populations face aux aléas.

Principales responsabilités :

Les principales responsabilités de l'Expert en Gestion des Risques et Catastrophes comprennent :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophes ;
- Réaliser des analyses et évaluations des risques liés aux catastrophes naturelles et anthropiques ;
- Participer à la conception et à la mise en œuvre des plans de prévention, de préparation et de réponse aux situations d'urgence ;
- Appuyer la mise en place et le fonctionnement de systèmes d'alerte précoce ;
- Contribuer à la coordination des interventions en cas de catastrophe, en collaboration avec les institutions nationales, les collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers ;
- Participer à la conception et à la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités des acteurs de la protection civile ;
- Assurer la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations relatives aux risques et aux catastrophes ;
- Appuyer l'élaboration des plans de contingences
- Contribuer à la préparation des rapports techniques et des documents stratégiques relatifs à la gestion des risques ;
- Participer aux réunions stratégiques et accomplir toute autre mission confiée par la Direction Générale en lien avec les objectifs de l'Agence.

PROFIL RECHERCHE ET EXIGENCES DU POSTE :

FORMATION

- Etre de nationalité béninoise ;
- Etre âgé de 30 ans au moins et de 50 ans au plus au 31 décembre 2026 ;
- Master en gestion des risques et catastrophes, sécurité civile, environnement, géographie, aménagement du territoire, protection civile ou tout autre domaine pertinent ;
- Une formation en gestion des urgences, en planification humanitaire ou en réduction des risques de catastrophes serait un atout
- Bonne connaissance des cadres internationaux de réduction des risques de catastrophes et de gestion des urgences.

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la gestion des risques, de la protection civile, de la gestion des catastrophes ou de l'action humanitaire, idéalement au sein d'une administration publique ;
- Avoir une bonne connaissance du système d'alerte précoce (SAP) aux inondations ;
- Avoir une connaissance du Fonds National de Réponse aux catastrophes (FONCAT) ;
- Avoir une bonne connaissance de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), du Bassin de la Volta (ABV) et du bassin de l'Ouémé sur la problématique de la prévention et de la gestion intégrée des inondations serait un atout ;
- Avoir une expérience de travail avec des institutions ou ONG humanitaires serait un atout majeur.

COMPÉTENCES REQUISES

- Bonne maîtrise des concepts et outils de gestion des risques et de réduction des catastrophes ;
- Connaissance des mécanismes de gestion des urgences et de coordination humanitaire ;
- Maîtrise des outils bureautiques (suite Microsoft Office ou équivalent) ;
- Maîtrise des outils ODK, kobo-collect ;
- Excellentes capacités d'analyse, de planification et de rédaction ;

- Capacité à travailler dans des contextes d'urgence et sous pression ;
- Sens élevé de l'organisation, de la rigueur et de la responsabilité ;
- Bonnes compétences en communication et en travail d'équipe ;
- Capacité à interagir efficacement avec les institutions publiques, les partenaires techniques et financiers et les communautés.

LANGUES

Une excellente maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit est exigée. La connaissance de l'anglais serait un atout.

N.B : Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation indiquant le délai de disponibilité et les prétentions salariales annuelles ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Copie(s) du ou des diplômes ;
- Copie des preuves des expériences requises ;
- Copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité.

Les pièces requises pour la candidature doivent être envoyées en version électronique, dans un seul fichier sous format PDF (obligatoire) avec la mention : « Candidature au poste d'Expert en Gestion des Risques et Catastrophes » à l'adresse électronique suivante misp.abpcs@gouv.bj au plus tard le **vendredi 17 avril 2026**.

01 AVR 2026



Abdel Aziz BIO DJIBRIL
Contrôleur Général de Police